



BULLETIN PAROISSIAL

Ste Catherine - St Laurent - St Nicolas - Anzin - St Aubin

• N°35 - OCTOBRE 2020

L'AGENDA DU MOIS

Samedi 03

- 10h - 11h45 1ère rencontre « Graine de Parole » (7ans) – Salle Blaire, Ste Catherine
- 18h30 Messe à Ste Catherine
- 20h Messe à St Laurent, animée par le Chemin Néocatéchuménal

Dimanche 04

- 10h30 Messe à St Laurent
- 15h30 Messe d'au-revoir et d'action de grâce pour le départ de Mgr Jaeger – Cathédrale, Arras

Lundi 05

- 17h30 Récitation du Chapelet - église d'Anzin St Aubin

Vendredi 09

- 20h - 21h30 Bethesda – église de St Nicolas

Samedi 10

- 9h-17h Temps fort des 1ères Communions (promo 2019-20) – Salle Blaire, Ste Catherine
- 18h30 Messe à Ste Catherine

Dimanche 11

- 10h30 Messe à St Laurent

Lundi 12

- 14h 30 Réunion MCR – Salle Blaire, Ste Catherine
- 17h30 Récitation du Chapelet - église d'Anzin St Aubin

Samedi 17

- 18h30 Messe à Ste Catherine

Dimanche 18

- 10h30 Messe à St Laurent

Lundi 19

- 17h30 Récitation du Chapelet - église d'Anzin St Aubin

Mardi 20

- 20h30 - 21h30 Louange des familles – église de St Laurent

Samedi 24

- 18h30 Messe à Ste Catherine
- 20h Messe à St Laurent, animée par le Chemin Néocatéchuménal

Dimanche 25

- 10h30 Messe à St Laurent
- 15h30 Messe d'installation de Mgr Leborgne – Cathédrale, Arras

Lundi 26

- 17h30 Récitation du Chapelet - église d'Anzin St Aubin

Samedi 31

- 18h30 Messe à Ste Catherine

À VENIR

- **Dimanche 1^{er} Novembre - TOUSSAINT : 9h30** messe à St Laurent / **11h** messe à Ste Catherine
- **Lundi 2 Novembre - DEFUNTS : 10h30** messe à Ste Catherine / **19h** messe à St Laurent
- **1ères Communions (promo 2019-20) :**
 - * **Samedi 7 Novembre : 18h30** à Ste Catherine
 - * **Dimanche 8 Novembre : 2 messes simultanées, à 10h30, à St Laurent ET à Ste Catherine**

ROSAIRE

Tout au long du mois d'octobre, récitation du chapelet chaque lundi, à 17h30, à l'église d'Anzin St Aubin.

CONSULTATION JEUNES DE L'ARTOIS

Dans la lignée de l'exhortation apostolique du Pape François « **Christus Vivit** », le doyenné d'Artois a lancé une année 2020 tournée vers la jeunesse. Du 1^{er} octobre au 15 décembre 2020, une consultation ouverte aux jeunes de 12 à 35 ans, quelles que soient leurs convictions, leur permet de prendre la parole dans l'Eglise. Le questionnaire est disponible en ligne à l'adresse : <https://forms.gle/dTTBZcmzBvuKjduy6> ou à l'aide du QRcode ci-contre.

N'hésitez pas à faire circuler l'information auprès de vos jeunes !



Un nouveau Pasteur

Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici que moi-même, je m'occuperai de mes brebis, et je veillerai sur elles [...] C'est moi qui ferai paître mon troupeau, et c'est moi qui le ferai reposer – oracle du Seigneur Dieu. (Ezekiel, 34)

Notre diocèse s'apprête à accueillir un nouveau pasteur, en la personne d'Olivier Leborgne. Il est déjà évêque de l'Eglise catholique, c'est-à-dire membre du collège des évêques, successeurs des apôtres de Jésus Christ. Il nous est envoyé par l'évêque de Rome, François, successeur de l'apôtre Pierre. Au début du livre des Actes des Apôtres, nous voyons Pierre présider l'assemblée de l'Eglise qui élira Matthias comme membre du collège des Douze. De même aujourd'hui, le successeur de Pierre, assisté de l'Esprit Saint, a présidé à la nomination d'Olivier Leborgne comme nouvel évêque d'Arras.

Le 2nd Concile du Vatican nous a enseigné que *les évêques, établis par le Saint-Esprit, succèdent aux Apôtres, comme pasteurs des âmes : ils ont été envoyés pour assurer, en union avec le Souverain Pontife et sous son autorité, la pérennité de l'œuvre du Christ, Pasteur éternel. (décret Christus Dominus)*

Nous nous apprêtons donc à accueillir celui que le Seigneur lui-même nous envoie, pour qu'il soit le pasteur de son peuple « qui est à Arras, Boulogne et Saint Omer », notre diocèse. *Un diocèse est une portion du Peuple de Dieu confiée à un évêque pour qu'avec l'aide de son presbyterium, il en soit le pasteur : ainsi le diocèse, lié à son pasteur et par lui rassemblé dans le Saint-Esprit grâce à l'Évangile et à l'Eucharistie, constitue une Église particulière en laquelle est vraiment présente et agissante l'Église du Christ, une, sainte, catholique et apostolique. (idem)*

Nous rendons grâce à Dieu qui, en la personne du nouvel évêque, prend lui-même soin de son troupeau, comme Il l'a promis : *La brebis perdue, je la chercherai ; l'égarée, je la ramènerai. Celle qui est blessée, je la panserai. Celle qui est malade, je lui rendrai des forces. Celle qui est grasse et vigoureuse, je la garderai, je la ferai paître selon le droit. (Ezekiel, 34)*

Et nous prions pour que notre futur pasteur Olivier accomplisse sa charge au milieu de nous comme l'y invite le Concile : *Dans l'exercice de leur charge de père et de pasteur, que les évêques soient au milieu de leur peuple comme ceux qui servent, de bons pasteurs connaissant leurs brebis et que leurs brebis connaissent, de vrais pères qui s'imposent par leur esprit d'amour et de dévouement envers tous et dont l'autorité reçue d'en haut rencontre une adhésion unanime et reconnaissante. Ils rassembleront et formeront toute la grande famille de leur troupeau, en sorte que tous, conscients de leurs devoirs, vivent et agissent dans une communion de charité. (décret Christus Dominus)*

L'installation du nouvel évêque d'Arras aura lieu le dimanche 25 octobre, à 15h30 dans la cathédrale. Vous pourrez suivre la célébration sur la chaîne Youtube du diocèse.

RECOMMANDATION DES DÉFUNTS

Lundi 2 Novembre, deux messes seront célébrées pour la commémoration des fidèles défunts :

10h30, à Ste Catherine et 19h, à St Laurent.

Si vous souhaitez recommander des défunts, des imprimés seront à votre disposition dans les églises de la paroisse et aux permanences d'accueil. Vous pouvez les remettre **avant le 30 octobre** : lors des messes, aux heures de permanence ou dans les boîtes aux lettres. Ces dernières se trouvent :

- pour St Nicolas : à la salle St Michel, à côté de l'église
- pour Ste Catherine : à la salle paroissiale Blaire, face à l'entrée principale de l'église
- pour St Laurent : à l'église
- pour Anzin : une permanence aura lieu **jeudi 22 octobre**, de 14h30 à 18h, chez Mme Annette ROHART 45 rue Louis Blondel, face à la pisciculture d'Anzin ; pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, possibilité de contacter Mme Rohart au 03.21.71.06.21 ou Mme Micheline BONNIER au 03.21.71.34.81

BLOG

Même si le confinement est terminé, le blog des paroisses Ste Thérèse et ND-en-Cité continue de vivre ! N'hésitez pas à le visiter pour y retrouver infos diverses, photos de la vie de nos paroisses, propositions spirituelles, ... etc.

🔗 <https://lacouronnedecharite.blogspot.com/>



Ne ratez aucun bulletin ! Inscrivez-vous pour le recevoir directement par mail : envoyez un message à l'adresse **paroisse.stetherese223@gmail.com** en précisant « **inscription bulletin** »